

*L'habitation—Loi*

pays du monde se trompent. La seule différence, c'est qu'au Canada, nous avons résolu nos problèmes mieux que les autres pays.

Le député de Hamilton-Ouest a prétendu que la panacée à la situation du logement au Canada serait de juguler l'inflation, de l'anéantir.

**M. Alexander:** Vous avez raison.

**M. Anderson:** Voilà le député.

**M. Alexander:** Je pensais que vous dormiez pendant mon discours.

**M. Anderson:** J'aimerais dire que je suis, bien sûr, d'accord avec le député. Je suis également pour tout ce qui est bien et contre l'inflation. J'ai remarqué que le député n'avait pas préconisé le contrôle des prix et salaires comme solution à l'inflation.

Au cours du débat sur le bill C-46, il serait peut-être bon d'examiner ces terribles articles auxquels s'opposent les députés d'en face. L'un prévoit l'existence de prêteurs agréés dans le cadre de la loi nationale sur l'habitation et l'assurance des prêts par la Société centrale d'hypothèques et de logement, et fait passer de 19 à 25 milliards de dollars le montant global de tous les prêts. Je ne vois vraiment pas ce que cet article a de diabolique. A mon sens, la plupart des députés admettront qu'une mesure visant à augmenter de façon si importante le montant total des hypothèques que peut accorder la Société centrale mérite notre appui. Le montant global des sommes disponibles pour des prêts directs passera de 10 à 12 milliards, ce qui représente une augmentation de 20 p. 100 . . .

● (2050)

**Une voix:** Cela correspond exactement à l'inflation.

**M. Anderson:** . . . si le député n'approuve pas cette mesure, je suis certain que le ministre est prêt à diminuer le montant des sommes disponibles pour les hypothèques.

Le bill C-46 prévoit une aide supplémentaire aux municipalités pour le traitement des eaux vannes ainsi que pour l'installation de collecteurs d'égouts sanitaires dans les nouveaux quartiers résidentiels. Des services de ce genre ont déjà été fournis par le passé, mais jamais en ce qui concerne les égouts, qui désormais seront inclus. L'opposition n'est peut-être pas d'accord avec cette partie du bill; quant à moi, j'estime bonne toute mesure tendant à augmenter les fonds mis à la disposition des municipalités.

Je suis persuadé que le logement, loin de relever exclusivement de la compétence fédérale, exige la collaboration des trois paliers de gouvernement. C'est une grave erreur de croire que le gouvernement fédéral pourra jamais régler seul les problèmes du logement.

Le bill prévoit également la location de terrains pour les logements sans but lucratif. Il permet à la SCHL d'acquérir ces terrains à des prix raisonnables. Actuellement, les organismes responsables peuvent obtenir le financement à 100 p. 100, avec une subvention forfaitaire égale à 10 p. 100 du montant de l'investissement total, ainsi qu'une avance pouvant atteindre \$10,000 par projet. Je répète que cette disposition du bill a pour but de faciliter l'acquisition de terrains à bâtir.

Les logements à loyer modique financés par des capitaux privés sont également visés par le bill, et je ne pense pas qu'aucun député puisse désapprouver l'action du gouvernement en ce domaine. C'est peut-être les dispositions concernant l'aide à l'acquisition d'une maison qui se révé-

[M. Anderson.]

leront les plus avantageuses. La Chambre sait sans doute que le gouvernement fédéral a fourni en 1974 environ 450 millions de dollars dans le cadre du programme d'aide à l'acquisition d'une maison. Si je ne m'abuse, cela a permis environ 22,000 mises en chantier. On espère que le secteur privé investira jusqu'à 1 milliard de dollars ou plus, le programme fédéral fournissant un maximum de \$600 par année aux personnes qui ne pourraient normalement souscrire d'hypothèque parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer 11 ou 11¼ p. 100 de taux d'intérêt. On pourra constater, je pense, que les résultats du programme d'aide à l'acquisition d'une maison seront deux ou trois fois plus importants qu'en 1974, grâce à l'injection de capitaux privés et à l'aide du gouvernement fédéral, bien qu'il soit impossible pour l'instant d'en être certain.

Selon certains experts, le secteur privé pourrait y consacrer jusqu'à 2 milliards de dollars; ce qui est certain, c'est que ce sera une somme supérieure aux 450 millions de dollars investis en 1974. L'État aura alors un supplément de ressources à consacrer à d'autres secteurs, puisqu'il ne sera pas nécessaire d'allouer des crédits aussi importants à ce programme.

Ce ne sont là que quelques-unes des dispositions du bill C-46. L'opposition nous a uniquement reproché d'adopter des solutions provisoires à l'égard du problème du logement. Le budget de novembre 1974 prévoyait bien d'autres dispositions relatives à l'habitation. Mais le bill à l'étude s'attaque à des problèmes bien définis; je n'ai pas entendu formuler ce soir de critiques sérieuses à l'égard des mesures spécifiques qui sont proposées, mais uniquement de longs propos sur l'inflation et des sujets divers. Le bill C-46 est bien fait, et j'espère qu'il sera adopté rapidement.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Madame le président, je désire faire quelques brefs commentaires sur le bill C-46 ainsi que donner suite à quelques remarques fort justes qui ont été faites par l'honorable ministre chargé des Affaires urbaines (M. Danson).

J'ai écouté avec beaucoup d'attention au cours de l'après-midi les observations du ministre. Il a démontré que le bill C-46 aurait pour effet d'améliorer à travers le Canada les conditions de l'habitation pour les Canadiens. Il a également fait mention, d'une façon assez élaborée, des quantités de dollars qui seront attribués pour mettre en pratique ce qui est contenu dans le projet de loi. On parle de milliards de dollars!

Lorsque j'étais jeune, madame le président, j'entendais parler de centaines de dollars, et cela m'émerveillait. Un peu plus tard, lorsque j'ai grandi, j'entendais parler de milliers de dollars, et je trouvais cela formidable.

● (2100)

Et lorsque je suis devenu adulte et qu'on parlait de millions de dollars, je trouvais cela fantastique. Maintenant que je suis député, que je représente une population au sein de ce Parlement, j'entends parler de milliards et je trouve cela extraordinaire.

Dans le bill à l'étude, on parle de milliards, pour tâcher d'améliorer les conditions d'habitation des Canadiens. Je félicite le ministre d'avoir présenté d'une façon aussi éclairée les principes du bill que nous discutons présentement. Je voudrais bien voir dans mon pays toutes les familles logées dans une habitation qui serait la leur, mais à défaut de pouvoir être propriétaire, il faudrait au moins pouvoir être locataire, mais dans des conditions dignes d'être humains, avec des services correspondant aux capacités du pays.